



## LA VOIX DU CANAL, lettre d'information du Comité des Canaux Bretons – Mars 2008

### LA VOIX DU CANAL évolue... pour une meilleure information

A la demande de nos adhérents, nous vous proposerons, chaque trimestre, une version imprimée de notre lettre d'informations.

#### La Parole est à ...

Kader BENFERHAT, Président du Comité des Canaux Bretons :

Les décisions du Comité de Bassin Loire-Bretagne doivent s'appliquer

Suite à l'article de presse relatif à une nouvelle prise de position concernant le débarrage du Blavet entre Pontivy et Guerlédan, l'association Bretonne de Plaisance Fluviale et le Comité des Canaux Bretons, tiennent à réagir.

Ils rappellent que le Comité de Bassin Loire Bretagne réuni à Orléans le 30 novembre 2007 a adopté par un vote largement majoritaire le nouveau SDAGE classant définitivement le canal de Nantes à Brest (section Aulne et Guerlédan-Pontivy) en masse d'eau fortement modifiée (MEFM). Les SAGE Aulne et Blavet doivent désormais appliquer cette directive.

Pour la section Guerlédan-Pontivy, la seule application à mettre en place est désormais celle préconisée par la CLE du SAGE Blavet, à savoir la valorisation du Blavet canalisé de Guerlédan à Hennebont inscrite dans sa stratégie que nous citons: **«la mise en place d'un réel développement touristique basé sur une valorisation du patrimoine historique hérité d'une navigation marchande aujourd'hui disparue. Ceci implique une politique très ambitieuse de modernisation des équipements et une politique forte de valorisation touristique en adéquation avec une gestion équilibrée de la ressource en eau »**.

Pour l'ABPF et le Comité des Canaux, la revalorisation du canal n'est pas de le figer en MEFM, mais de le réhabiliter dans sa vocation première : la navigation. Pour cela le rôle des écluses et leur fonctionnalité doivent être démontrés. La navigabilité incontournable et intégrale du canal de Nantes à Brest dans le Morbihan comme dans les Côtes d'Armor doit désormais s'inscrire dans les stratégies du développement des activités touristiques liées à l'eau et au bord de l'eau, avec y compris le franchissement du barrage de Guerlédan. Cette navigabilité contribuera à une meilleure circulation de l'eau dans le canal et une amélioration des qualités des rivières bretonnes à la condition de l'accompagner par la mise en place sur les déversoirs de passes à poissons performantes pour développer l'activité halieutique.

Paul Pairel Président de l'ABPF  
Kader Benferhat Président

#### En Bretagne

Partenariat Escales d'une rive à l'autre - Comité des Canaux Bretons

#### Le concours du plus beau carnet de voyage le long des canaux de Bretagne proposé aux scolaires.

L'Association des communes d'une rive à l'autre et le Comité des Canaux Bretons ont souhaité étendre le concours aux scolaires. Il est ouvert à l'ensemble des classes de CM1 et CM2 des écoles situées sur une commune adhérente aux réseaux des Escales d'une rive à l'autre et/ou du Comité des Canaux Bretons.

Plus d'infos  
Claire BRIDEL

c-bridel@tourismebretagne.com



#### En Finistère

Les Veilleurs du canal se font poètes

Les chemins de halage et de contre halage du canal, à l'instar de la voie d'eau qu'ils enserrant, sont lieux de beauté, propices à la méditation comme à la rêverie.

Aussi, afin de dynamiser les berges de notre voie d'eau et d'accroître leur attrait, le SMATAH se propose d'implanter, tout au long des 100 kilomètres du linéaire finistérien, les éléments d'une promenade poétique. Celle-ci prendra la forme de reproductions de poèmes entiers ou de simples extraits sur les supports les plus variés (bois, ardoise, pierre, métal,...) dispersés au gré de nos panneaux, tables, bancs ou talus, s'offrant à la lecture de tous au hasard de leurs pérégrinations.

Afin de constituer le fonds documentaire, indispensable à cette opération, le SMATAH a souhaité solliciter les élus, techniciens et veilleurs de canal afin que chacun puisse apporter sa pierre à la constitution de cette anthologie poétique et itinérante qui verra fleurir sur nos berges, stances, odes ou sonnets.

La mise en place s'effectuera à l'occasion de la 10ème édition du « Printemps des Poètes » qui se déroulera du 3 au 16 mars prochains.

Bonne balade !

Plus d'infos  
SMATAH

02 98 73 40 31 - [www.smatah.fr](http://www.smatah.fr)

## En Morbihan

Canal de Nantes à Brest : Travaux à l'écluse 68...

Avec les années, infiltrations et tassements de terrains ont déplacé des pierres des murs du sas de cette écluse, réduisant de quelques centimètres ses dimensions avec tous les inconvénients et les risques pour le passage des bateaux. Une première expérience avec usage de vérins pour remettre en place les pierres s'étant avérée inefficace pour le long terme, force a été d'utiliser les grands moyens avec le souci du respect architectural original du patrimoine. Démontage des pierres de couronnement et du mur de large, remise en place des pierres avec consolidation, ainsi que démontage et réaligement des pierres de couronnement du bajoyer de rive. Le service navigation du Morbihan n'a pas lésiné pour ces travaux sur les moyens et l'emploi des compétences d'une entreprise d'expérience qui a, à son actif, les barrages à clapets d'Inzinzac-Lochrist et celui de Saint-Samson. Nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité de ces travaux et de l'engagement du département du Morbihan pour la protection et la mise en valeur du domaine public fluvial.

Plus d'infos  
Subdivision des Voies Navigables Morbihannaises  
BP 24 - 56140 Malestroit  
02 97 75 12 45



## Nouveautés

Association Bretonne de Plaisance Fluviale, un nouveau site Internet : [www.plaisance-fluviale-bretonne.fr](http://www.plaisance-fluviale-bretonne.fr)

Château Essor Blinois, un nouveau site : [www.chateau-blain.fr](http://www.chateau-blain.fr)

Dernier ouvrage de Jean Kergrist...

« **Chronique brouillonne d'une gloire passagère** »,

Mon dernier (et 15ème) ouvrage vient de sortir, préfacé par Jean Bernard Pouy et édité par Keltia Graphic, déjà éditeur de « Les bagnards du canal de Nantes à Brest ».

Le livre sera en librairie dès le 20 février 2008, distribué par Coop Breizh (175 pages, cahier de 65 photos, 15 euros).

Jean KERGRIST

06 81 87 59 82

<http://pagesperso-orange.fr/kergrist/>



## Zoom sur...

...la commune de Inzinzac-Lochrist.

Inzinzac-Lochrist se dédie à la préservation de son patrimoine naturel : le Blavet et la forêt de Tremelin, composée de 750 hectares de bois et de sentiers.

Cette "Vallée Noire", centre sidérurgique de Bretagne pendant une centaine d'années, a développé un habitat particulier de type cité ouvrière qui marque encore aujourd'hui le site de Locastel. Les bâtiments industriels ont été restaurés et abritent un stade d'eau vive destiné au canoë, au kayak, ainsi que des ateliers d'artisans d'art.

Plus d'infos

Mairie

02 97 85 30 30

PAT Vallée du Blavet

02 97 51 09 37 - [www.blavet.com](http://www.blavet.com)



## Ailleurs en France...

L'Association pour la Réouverture du Canal du Berry

**Pour que les canaux bretons n'aient jamais besoin d'une association comme la nôtre !**

L'ARECABE (Association pour la REouverture du Canal de Berry) milite depuis maintenant une douzaine d'années pour que le canal de Berry soit rouvert à la navigation. Et la tâche est ardue !

Ce canal a été déclassé à la navigation en 1955, considérant que son activité commerciale ne justifiait plus son maintien dans le giron de l'Etat. Et, condamnation plus grave, il a été aliéné, c'est dire « confié » aux bons soins des communes riveraines, qui lui ont réservé des sorts très divers. Bien empêtrées de ce cadeau empoisonné, elles l'ont confié à leur tour à des associations de pêche, ou plus simplement délaissé, voire busé, comblé, ou revendu par tronçons à des particuliers.

C'est donc toute une reconquête que revendique notre association.

Si nous pouvons considérer que l'erreur historique de son démantèlement s'explique par la chute de son activité

commerciale, et le manque de perspective alternative à l'époque, son potentiel touristique actuel nous donne des arguments de poids.

Long de ses 260 kilomètres, il accompagne la vallée du Cher de Montluçon à Tours en terminant dans le Cher aménagé à la navigation (autre secteur lourdement menacé). Il bénéficie d'une branche en liaison avec le canal latéral à la Loire. Ce qui lui fait parcourir deux Régions (un peu d'Auvergne, et beaucoup de Centre) à travers trois départements : Allier, Cher et Loir-et-Cher. C'est donc tout un parcours structurant pour un territoire en mal d'image touristique.

De plus, son gabarit en fait un canal d'un attrait très particulier. Baptisé le « petit canal », il a été conçu sur le format des canaux anglais, avec des écluses étroites (2,75m de large). Ces dimensions réduites ont contribué à sa baisse économique ; mais elles peuvent être un argument séduisant sur le plan touristique, et nos amis anglais, familiers des narrow boats, ne s'y sont pas trompés, en nous encourageant vivement à lui redonner vie.

Alors, nous intervenons inlassablement auprès des pouvoirs publics pour que son potentiel touristique soit pris en compte dans les démarches de développement des territoires riverains. Nous avons pour cela besoin de convaincre de son opportunité économique. Dans la reconquête de son linéaire, nous voulons associer tous les partenaires susceptibles d'y faire leurs activités dans un cadre attrayant. Pêcheurs, marcheurs, cyclistes et autres usagers potentiels pour accompagner une remise en navigation ont œuvré à l'élaboration d'une Charte où chacun peut trouver sa place en respectant les meilleures règles du « savoir vivre ensemble ». Cette Charte, reprise par un regroupement d'associations de défense et valorisation des voies navigables (l'Entente des Canaux du Centre-France) a été contresignée par François Bordry, président de VNF.

Mais il nous faut convaincre du potentiel de la navigation. Alors nous multiplions les manifestations où il est possible de mettre un bateau à l'eau. L'association est propriétaire d'un bateau équipé plaisance et transportable pour accéder aux divers espaces de navigation. Ce bateau a été subventionné par la Région Centre, et est équipé d'une motorisation électrique, sponsorisée par EDF. Autre aspect de développement original que nous soutenons pour notre canal.

Chaque année, nous organisons une manifestation emblématique « De Biefs En Ecluses » à Vierzon, où le canal a bénéficié d'un début de réhabilitation. C'est l'occasion de montrer par l'exemple l'intérêt de la navigation de plaisance en accueillant un maximum de bateaux (transportables bien sûr). Si nos amis naviguant sur les canaux bretons, et propriétaires d'un bateau transportable, veulent participer à notre prochaine manifestation le week-end des 7 et 8 juin 2008, ils seront les bienvenus. Cette manifestation est aussi l'occasion d'organiser un colloque pour relancer la réflexion auprès des pouvoirs publics, et les thèmes ont permis aux élus d'exprimer leur point de vue sur l'avenir du canal. C'est pour nous un moment médiatique fort.

Mais actuellement les démarches des SAGE nous font redouter une application restrictive de la loi sur l'eau, qui aggraverait les problèmes de son alimentation en eau. Il faut dire que les plans d'eau qui, à l'origine, étaient chargés de l'alimenter, ont été détournés de leur fonction initiale en devenant bases nautiques dont on ne peut pas baisser le niveau en période estivale !

Un avenir donc plein d'incertitude, et qui nécessite l'appui de tous les acteurs pouvant renforcer son attrait touristique. Et même si nous agissons sur des niveaux différents, nous sommes convaincus que les canaux bretons et le canal de Berry sont lancés dans le même combat.

Jean-Claude CAILLOUX, Président de l'ARECABE

Plus d'infos  
[www.arecabe.org](http://www.arecabe.org)

## A noter

**6 mars** - St-Hernin (29) - Centre d'Interprétation de la Flore : la politique sylvicole du SMATAH

**10-14 mars** - Ecluse marémotrice de la Rance : Arrêt de la navigation

**29 mars** - Ste-Marie-de-Redon (35) : Assemblée générale de l'AMBO

**4 avril** - Blain (44) : Assemblée générale du Comité des Canaux Bretons